

L'UNIVERSITÉ SOURDE À NOTRE APPEL

Dans un communiqué en date du 06 décembre 2023¹, nous avons signalé la modification opérée par l'Université de Lorraine concernant la licence de psychologie avec l'introduction de parcours personnalisés qui impliqueraient, pour les étudiants qui les choisiraient, un volume moindre d'enseignements en psychologie. Cette modification créerait ainsi **une licence à double vitesse**.

Le SNP avait dénoncé **un choix injuste et discriminant, inadéquat et contraire à l'esprit du décret du 22 mars 1990 pris en application de la loi du 25 juillet 1985, et aux débats qui ont prévalu à cette période**.

Nous avons alors sollicité une rencontre avec des représentants de l'université de Lorraine.

Cette rencontre a eu lieu le mardi 09 janvier dernier.

Le Secrétaire Général ainsi que l'une des Secrétaires Générales Adjointes s'y sont rendus pour expliciter **l'ensemble de nos inquiétudes autour du titre de psychologue, de la qualité de la formation et insister sur l'importance de maintenir les enseignements disciplinaires pour tous les étudiants**.

L'Université de Lorraine a refusé d'entendre les arguments fondés sur l'exercice professionnel, alors même que la psychologie est l'une des seules formations en sciences humaines à déboucher sur un titre protégé et sur l'exercice d'une profession réglementée.

L'Université de Lorraine a clairement opposé une fin de non-recevoir.

Le SNP alerte sur ces parcours personnalisés qui diminuent les enseignements de psychologie. Il importe aux étudiants d'être attentif aux contenus et au nombre d'heures d'enseignements en psychologie dans la licence choisie.

L'introduction de tels parcours personnalisés pourrait à terme être préjudiciable pour l'étudiant lui-même et pour l'ensemble de la profession.

Le SNP ne cessera de le dénoncer.

¹ <https://psychologues.org/actualites-single/les-etudiants-en-psychologie-ont-droita-une-formation-complete-en-psychologie/>